



Bonne Année 2015

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2015, pour vous bien sûr, mais aussi pour vos proches, vos amis, vos familles. Que cette nouvelle année vous apporte à toutes et à tous joie, bonheur, santé et succès dans vos projets.

Depuis le 10 décembre 2014, la commune a signé la charte des « Petites Cités de Caractère® » qui, dans un proche avenir, doit promouvoir le tourisme et permettre l'accueil d'artisans d'art, afin de redynamiser le commerce local. Ce label va également aider la commune à obtenir des financements européens pour favoriser l'embellissement de notre village tout en préservant son patrimoine.

Nos moyens financiers n'étant plus les mêmes que par le passé, nous allons tout de même mettre en œuvre le programme de travaux d'investissement prévu, à savoir l'aménagement de la rue des Toiles, du parking à l'arrière du bâtiment de l'ancienne gendarmerie, de la salle polyvalente et de l'atelier du collège (qui vient d'être cédé à la commune) qui accueillera un équipement sportif dont un dojo.

Les études pour estimer la faisabilité et le coût de ces travaux vont être lancées et ces projets se réaliseront durant le mandat. Nous devons cependant rester très vigilants sur notre capacité à faire face à notre endettement, nos dépenses de fonctionnement augmentant sensiblement d'année en année, alors que les dotations de l'État baisseront régulièrement de 30 % dans les trois ans à venir, et ceci à compter du budget 2015.

Bien à vous.

Michel PUECH, Maire de Montsalvy



Photos : Isabelle Lemaire
et Nathalie Terrisse

Février 2015 N°12

Bulletin d'information
de Montsalvy
11 rue Marcellin Boule
15120 Montsalvy
04.71.49.20.10

Site Internet
www.montsalvy.fr

**DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION**
Michel Puech

RÉDACTION
Commission communication

CRÉDIT PHOTOS
Maurice Durand
Isabelle Lemaire
Nathalie Terrisse

Ce numéro a été tiré
à 400 exemplaires.

DANS CE NUMÉRO

Informations Citoyenneté

Élections	3
État civil 2014	3
Bientôt 16 ans ?	3
À vos appareils photo	3

Actualités

Label Petites Cités de Caractère®	4
Création d'une A.V.A.P.	5
Info Energie	5
Accessibilité pour tous	5
Prêt à taux zéro	5
Concours départemental des Villes et villages fleuris du Cantal	6
Balades montsalvyennes	6

Vivre ensemble

Fleurissement du bourg	7
Stop aux incivilités	7

Éducation

Effectifs de l'école	8
Les T.A.P.	8
Bilan des T.A.P.	8
Comité de pilotage des T.A.P.	8
Les jeunes athlètes au stadium	8
Jean Pellez	9

Cross cantonal	9
Collège Marcellin Boule	9
Expo sur la guerre d'Algérie	9
A.P.E.	9

Culture et Loisirs

Exposition « La vache »	10
Moussaillons, à l'abordage !!!	10
Relais Petite Enfance du Pays de Montsalvy	10

Repères

Pêche au lac	11
Tarifs communaux	11

Solidarité

Les belles rencontres de l'E.H.P.A.D.	12
Aidants familiaux	12
Secours catholique	12
Travaux à L'E.H.P.A.D.	13

Associations

Sortir et se divertir	13
Temps forts	14

Un peu d'histoire	16
-------------------	----

CITOYENNETÉ ÉLECTIONS

Les dates retenues pour les élections départementales (ex-cantoniales) sont fixées au dimanche 22 mars 2015 pour le premier tour et au dimanche 29 mars 2015 pour le second tour.



Ces élections permettront de renouveler l'intégralité des Conseillers Départementaux, leur renouvellement ayant lieu auparavant par moitié. Ces élections verront par ailleurs la mise en place d'un nouveau mode de scrutin : le scrutin majoritaire binominal (femme-homme) à deux tours.

À l'issue de ce scrutin, le Conseil Général et les Conseillers Généraux seront dénommés respectivement Conseil Départemental et Conseillers Départementaux.

ÉTAT CIVIL 2014

Naissances :

Célia Beaujeu Landour
Faustine Bersanges
Gabriel Cambon
Lola Lacroix
Nathan Laval
Candice Madamour

Mariages :

Anne Sophie Bosc et Laurent Couret
Isabelle Château et Jean-Claude Lafon
Cindy Vernon et Léo Radford

Vingt-deux actes de **décès** ont été retranscrits sur les registres de l'année 2014.

Bientôt 16 ans ? Pensez à vous faire recenser en mairie

Les jeunes doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire. Si ce délai a été dépassé, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Suite à cette démarche, la mairie délivrera une **attestation de recensement**.

Ce document est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

À VOS APPAREILS PHOTO

La municipalité vous propose de participer à la réalisation de la première de couverture du prochain bulletin municipal sur le thème :

« **Mon village** »

(cliché architectural, animalier, paysager...)

Vos photos (format jpeg) sont à adresser par mail à mairie-montsalvy@wanadoo.fr, ou à déposer en mairie.

Les participants, de 7 à 107 ans, s'engagent à faire don de leurs clichés à la commune pour une future utilisation dans les différents supports de communication (journal, site web...).



LABEL PETITES CITÉS DE CARACTÈRE®



Implantées dans des sites naturels d'exception, les Petites Cités de Caractère® étaient autrefois des centres religieux, politiques, militaires ou commerciaux. Après les révolutions administratives et industrielles de la France, elles ont vu leurs fonctions urbaines se réduire. Au fil du temps, elles ont perdu une grande partie de leur population et, par là même, les moyens financiers nécessaires à l'entretien de leur héritage.

Le projet Petites Cités de Caractère® consiste à fédérer les différents acteurs autour d'un objectif commun : la sauvegarde et la valorisation du patrimoine comme leviers de développement du territoire.



Par bien des aspects, les Petites Cités de Caractère® sont, à leur échelle, des laboratoires de la ville durable, expression d'un dialogue complexe et riche entre sauvegarde du passé et perspectives d'avenir.

Pour que les caractéristiques fondamentales des Petites Cités de Caractère® puissent demeurer tout en intégrant les évolutions nécessaires à leur temps, les communes se sont dotées d'outils de protection et de gestion adaptés tels que l'A.V.A.P., **Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine**.

En outre, la Charte de Qualité des Petites Cités de Caractère®, pierre angulaire du concept, engage les communes à mener une politique active de sauvegarde, d'entretien et de restauration de leur patrimoine, ainsi que de mise en valeur, et de promotion auprès des habitants et des visiteurs.

Les Petites Cités de Caractère® sont aujourd'hui reconnues comme des territoires aux enjeux touristiques et patrimoniaux indéniables ; ensemble, elles partagent un véritable enthousiasme, des valeurs collectives qui donnent vie et sens au concept.

Ainsi, le 10 décembre 2014 à Paris, a eu lieu la signature officielle de la Charte d'adhésion au label, permettant à Montsalvy d'intégrer ce réseau national.

CRÉATION D'UNE A.V.A.P.

Dans le cadre de la labellisation « Petites Cités de Caractères® », il a été proposé par le comité d'homologation que Montsalvy se dote d'une **Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine** (A.V.A.P.).

Les A.V.A.P. peuvent être créées sur des quartiers, des espaces bâtis ou non bâtis, situés autour de monuments historiques ou non, pour des motifs d'intérêt culturel, architectural, urbain, paysager, historique ou archéologique. Ces espaces peuvent n'avoir jamais fait l'objet d'une mesure de protection.

Elles ont pour objet la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces dans le respect du développement durable.

Ayant un objet voisin des autres dispositifs de protection relevant du patrimoine naturel ou bâti, elles ne s'y superposent généralement pas.

Afin d'accompagner la commune dans le processus, Mr Delubac, **Architecte des Bâtiments de France**, est venu présenter à l'équipe municipale, les objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour élaborer le document. En premier lieu, il convient de rédiger un cahier des charges en concertation avec l'A.B.F.

INFO ÉNERGIE

Vous avez un projet de construction ou de rénovation, vous souhaitez isoler votre maison, changer votre mode de chauffage, réduire vos factures d'énergie...

L'Espace Info Energie du PACT Cantal vous propose une réunion publique **jeudi 26 février à 20 heures**, salle du conseil municipal, à la mairie de Montsalvy.



ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, laissait dix ans aux Établissements Recevant du Public (E.R.P.) pour devenir accessibles à toutes les formes de handicap. **Les exploitants des E.R.P. ont jusqu'au 26 septembre 2015 pour présenter à l'administration leur agenda d'accessibilité.**

PRÊT À TAUX ZÉRO

Dans le cadre du plan pour la relance du logement engagé par le Gouvernement, la carte des communes concernées par l'ouverture du Prêt à Taux Zéro (P.T.Z.), pour l'achat de logements anciens à réhabiliter en milieu rural, a été rendue publique par Sylvia PINEL, Ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité.

Cette mesure, conditionnée par des travaux de rénovation, est destinée à favoriser la revitalisation des centres-bourgs. Elle permettra de mieux prendre en compte la situation de ménages qui souhaitent acquérir et rénover un logement existant.

Sur la base de ces critères, 62 communes du Cantal dont Montsalvy sont désormais éligibles au P.T.Z. pour l'habitat ancien.

L'obtention du prêt est conditionnée par des travaux de rénovation ou d'amélioration, qui devront être réalisés dans un délai de trois ans. Son montant sera au moins égal à 25 % du coût total de l'opération, le plafond du prêt est fixé selon la zone géographique d'implantation du logement et du nombre de personnes destinées à l'occuper.

CONCOURS DÉPARTEMENTAL 2014 DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS DU CANTAL

Le 29 octobre 2014, à Omps, village labellisé, le jury a remis le 1^{er} prix du concours des Villes et Villages Fleuris à la commune de Montsalvy.



Daniel Coste, employé communal chargé du fleurissement, recevant le prix : un aucuba japonica, planté à l'aire de camping car.

Ce diplôme récompense toutes les bonnes volontés qui ont donné un coup de main actif, lors du nettoyage et de l'embellissement des espaces verts du village. Qu'elles en soient remerciées.



Afin de nous aider dans la démarche de valorisation de notre patrimoine paysager et floral, le jury nous a transmis une fiche de conseils en fonction des critères jugés.

Aussi, nous invitons toutes les personnes souhaitant nous rejoindre dans cette démarche d'embellissement à se rapprocher de la mairie afin de consulter ledit document.



BALADES MONTSALVYENNES

Vous pouvez désormais télécharger les différentes balades sur le site www.montsalvy.fr. Leurs itinéraires sont également à votre disposition en mairie et à l'Office de Tourisme.



FLEURISSEMENT DU BOURG

La commission communale chargée du fleurissement du bourg a sélectionné des habitants pour l'attention toute particulière qu'ils ont portée à l'embellissement floral valorisant ainsi notre village.

La remise des prix aux lauréats a eu lieu dimanche 5 octobre 2014 (la liste est consultable en mairie).



STOP AUX INCIVILITÉS

Les propriétaires de chiens sont aujourd'hui **"plus qu'invités à faire preuve de savoir-vivre et de civisme en ramassant les déjections canines de leurs compagnons à quatre pattes"**.

Pour rappel, un arrêté municipal a été pris le 21 février 2014. Celui-ci stipule que les infractions au présent arrêté sont passibles d'une amende.
Avis aux contrevenants !!!



Suspect



EFFECTIFS DE L'ÉCOLE

74 élèves fréquentent l'école maternelle et primaire.

LES T.A.P.

Depuis le mois de septembre 2014, la municipalité a mis en place les Temps d'Activités Périscolaires.

50 enfants de primaire et 18 de maternelle fréquentent les ateliers.

Chaque après-midi, de 15h45 à 16h30, les enfants sont pris en charge par Evelyne, Fabienne, Isabelle et Nathalie.

Le thème de l'année est la découverte du monde et des autres cultures.

Les quatre premiers mois ont été consacrés aux États-Unis et de multiples activités ont été proposées, comme une initiation à la danse country, la fabrication de maquettes de grandes villes et de villages indiens, des quizz, des chansons, des jeux, etc.

Depuis la rentrée de janvier, les enfants sont partis sous le soleil africain. Tout un programme !!!



BILAN DES T.A.P.

Une réunion de bilan a eu lieu en octobre dernier. Voici les conclusions de cette rencontre :

- le ressenti des familles est très positif ;
- la participation des enfants est bonne ;
- les différentes réalisations, la variété et les thèmes des activités proposées sont appréciés des enfants comme des parents ;
- la durée des activités est beaucoup trop courte ;
- la mise en place du service de restauration du mercredi donne entière satisfaction.



COMITÉ DE PILOTAGE DES T.A.P.

Ce comité est composé d'élus, d'enseignants, de Déléguées de l'Éducation Nationale, de parents d'élèves et des intervenantes (Evelyne, Fabienne, Isabelle et Nathalie). Il permettra à ces différents interlocuteurs de se concerter régulièrement sur la meilleure organisation possible des temps scolaires et périscolaires pour l'année scolaire 2015/2016.



À l'occasion du **marché de Noël organisé par l'école**, le public venu nombreux, a pu découvrir une expo photos, des villages indiens, des maquettes de villes imaginaires : tous les travaux réalisés tant par les enfants de la maternelle que par ceux du primaire durant les T.A.P.

LES JEUNES ATHLÈTES AU STADIUM JEAN PELLEZ

Le Comité Régional de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (C.R.U.S.E.P.) a organisé un grand rassemblement d'athlétisme au stade Jean Pellez d'Aubière (Puy-de-Dôme) pour des élèves de 6 à 12 ans.

Quelques 158 élèves des écoles de Prunet, Ladinhas, Lafeuillade, Lacapelle-del-Fraisse et Montsalvy ont ainsi pu s'affronter par équipes sur des courses de vitesse (50 mètres, 50 mètres haies et relais), du saut en longueur, du multi-bond ou du lancer lourd (lancer de médecine-ball). Les élèves de CP, CE1 et CE2 ont également eu la possibilité de s'essayer au saut à la perche.

La dernière épreuve des élèves de CM1 et CM2 a permis à un garçon et une fille de chaque équipe de s'aligner sur un relais de deux fois 1 000 mètres, les autres enfants les encourageant avec enthousiasme depuis les tribunes.

Cette journée sportive a permis aux élèves de donner le meilleur d'eux-mêmes face à leurs camarades venus d'autres départements, dans un esprit de respect et de convivialité.

Les élèves garderont, à n'en pas douter, un excellent souvenir de cette expérience dans un stade qui accueillera une nouvelle fois les championnats de France d'athlétisme en salle en ce mois de février.



CROSS CANTONAL

Jeudi 9 octobre 2014, les élèves de la grande section de maternelle jusqu'au CM2 se sont rendus au stade de Lafeuillade afin de participer au traditionnel cross annuel. Malgré une météo quelque peu capricieuse, les enfants ont fait de leur mieux afin de figurer en bonne place au classement final. Les parcours allaient de 750 m pour les plus petits à 1 900 m pour les plus grands.

« C'était trop bien ! Même si je suis arrivé dernier ! » s'est exclamé un élève avec humour.

« La pente était très dure à monter car ça glissait un peu » signale une autre.

COLLÈGE MARCELLIN BOULE



EXPO SUR LA GUERRE D'ALGÉRIE

Les collégiens découvriront **du 12 au 22 mars** une exposition sur la guerre d'Algérie, proposée par la F.N.A.C.A., au réfectoire des moines.

Une ouverture au public sera également organisée. Pour tout renseignement concernant les dates et les horaires, contacter M. A. Lardy au 04.71.45.12.36.

A.P.E.



Les membres de l'Association des Parents d'Élèves et des Amis de l'École Publique ont rappelé, lors de leur Assemblée Générale les objectifs de l'association, sans doute insuffisamment connus : son intérêt pour la vie de l'école et du collège avec l'organisation de diverses manifestations en liaison avec les enseignants comme la fête des écoles, le quinquennal, la vente des calendriers, mais aussi son aide financière apportée à l'organisation des sorties scolaires.

À la médiathèque : expo, contes, jeux...

EXPOSITION « LA VACHE »



Les élèves de CE et CM se sont rendus courant novembre à la bibliothèque de Montsalvy, afin d'admirer une exposition sur le thème de la vache.

Cette exposition comportait de nombreuses affiches que les élèves ont étudiées, par groupe, afin de répondre à un questionnaire portant sur l'anatomie, les races, la vache dans la littérature ou au cinéma ...

Après avoir répondu au questionnaire, une mise en commun a permis à chacun de connaître son pourcentage de bonnes réponses.

Au retour, certains élèves se sont exclamés : « c'était vraiment intéressant » ou encore « c'était vachement bien ! »

Merci à Cédric et à Nicole, bénévoles à la médiathèque, pour leur accueil.



Public attentif aux contes de Noël



Moussaillons, à l'abordage !!!

Actuellement, la médiathèque vous propose **une exposition sur les pirates** (aux heures habituelles d'ouverture).



Relais Petite Enfance du Pays de Montsalvy

Prochaines séances les vendredis 27 février, 13 et 27 mars et 10 avril à la salle des fêtes.





PÊCHE AU LAC

Ouverture de la saison
samedi **14 mars 2015**.
Cartes en vente au Bar de
la Mairie.



TARIFS COMMUNAUX 2015

EAU POTABLE		1,50 € / m ³	SALLE POLYVALENTE		
LOCATION DU COMPTEUR		95 € / an	ASSOCIATIONS DE MONTSALVY		65,00 €
ASSAINISSEMENT		1,00 € / m ³	AUTRES ASSOCIATIONS		135,00 €
DROITS DE PLACE		1,50 € / ml	PRIVÉS		260,00 €
CAMPING			CAUTION		200,00 €
	CAMPEUR	4,00 €/jour	MÉNAGE SALLE POLYVALENTE		28,00 €/h
	AUTO	1,50 €/jour	SALLE DES FÊTES		
	CARAVANE	4,00 €/jour		CAUTION	80,00 €
	CAMPING-CAR	4,00 €/jour			100,00 €
	TENTE	3,00 €/jour	LOCATION MATÉRIEL		
	BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE	4,00 €/jour		TABLE RONDE	4,00 €/unité
PISCINE				CHAISE	0,75 €/unité
	ENTRÉE VISITEUR	1,00 €		TABLE	1,60 €/unité
	- 6 ANS	GRATUIT		INSTALLATION PODIUM *	40,00 €
	ENTRÉE ADULTE	2,50 €		INSTALLATION MOBILIER *	31,00 €
	10 TICKETS	20,00 €		LOCATIONS PARAVENTS	16,00 € Assoc. 23,00 € Privés
	- 18 ANS	1,00 €		LOCATION ÉTUVE	16,00 €
	10 TICKETS	8,00 €	CONCESSION CIMETIÈRE		
PÊCHE				6 M ²	96,00 €
	CARTE ANNUELLE ADULTE	40,00 €		3 M ²	67,50 €
	CARTE ANNUELLE 6 à 12 ANS	15,00 €	CAVEAU D'ATTENTE COMMUNAL		
	JOURNÉE ADULTE	6,00 €		Gratuit les 2 premiers mois	46,00 €/mois
	JOURNÉE 6 à 12 ANS	3,00 €	CONCESSION COLUMBARIUM		
	JOURNÉE - 6 ANS	GRATUIT		1 CASE POUR 30 ANS	450,00 €
	PERMIS SEMAINE	15,00 €		1 CASE POUR 50 ANS	750,00 €
	PERMIS SEMAINE 6 à 12 ANS	6,00 €	PLAQUES		
	PERMIS SEMAINE - 6 ANS	GRATUIT		POUR COLUMBARIUM	12,00 €
CANTINE (tarif repas)		2,90 €		POUR PUPITRE	10,00 €
GARDERIE			TENTE DE RÉCEPTION		
	MATIN (tarif/séance)	2,50 €		PARTICULIERS	150,00 €
	SOIR (tarif/heure)	1,70 €		ASSOCIATIONS DE MONTSALVY	150,00 €
CLUB INFORMATIQUE		2,00 €/h		COMMUNES LIMITROPHES	180,00 €
				AUTRES COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	200,00 €

**Par employés municipaux*

LES BELLES RENCONTRES DE L'E.H.P.A.D.

Mr Laygues à la Résidence du Château

C'est à l'initiative de Michel Parro, intervenant de la médiathèque départementale, que l'auteur cantalien Joseph Laygues dit « Zozo », est allé à la rencontre de ses lecteurs de l'E.H.P.A.D. de Montsalvy.

Chorale des Ondes de Montézic

Mardi 7 octobre les résidents ont eu le plaisir d'assister à une représentation de la chorale "Le chœur des ondes" venue de Montézic avec laquelle ils ont partagé leur passion pour le chant.



Fabrication du cidre

Les résidents ont rendu visite aux presseurs de pommes de l'Association des Paniers et ont ainsi pu déguster un petit jus frais et des châtaignes grillées.



Semaine du goût : tout un programme

Les résidents se sont amusés à stimuler leurs papilles autour de trois ateliers : dégustation de tripoux, loto du goût et pâtisserie, pour le plus grand plaisir des curieux et des gourmands.

AIDANTS FAMILIAUX

Être aidant est une relation unique à l'Autre et peut constituer une expérience positive.

Pour autant, certains aidants témoignent de leurs difficultés vis-à-vis de cette situation, et de l'impact que celle-ci peut avoir sur leur santé.

Lors de la séance d'information sur le maintien à domicile qui s'est tenue le jeudi 29 janvier, quelques chiffres ont donné conscience des difficultés rencontrées par les aidants :

- 48 % des aidants déclarent avoir une maladie chronique ;
- 29 % se sentent anxieux et stressés ;
- 25 % déclarent ressentir une fatigue physique et morale.

Une permanence téléphonique **Ecoute Info Aidants Familiaux** 04 71 43 14 16 est ouverte du lundi au jeudi de 13h30 à 17h. Les aidants familiaux y trouvent écoute, information, et sont orientés vers les bons interlocuteurs.

La MSA Auvergne propose également des aides, notamment en ce qui concerne l'accompagnement à domicile des personnes retraitées, et l'aide aux aidants. Sur le secteur de Montsalvy, vous pouvez contacter Sandrine LEGRAS (assistante sociale) au 04 71 64 48 97.



L'équipe du Secours Catholique de Montsalvy ouvre des permanences d'accueil les derniers jeudis de chaque mois de 10h à 12h à la mairie de Montsalvy. Des bénévoles vous accueilleront et seront à votre écoute.

NOUVEAU

1^{ère} permanence le jeudi 26 février 2015

« Etre prêt de ceux qui sont loin de tout »

TRAVAUX À L'E.H.P.A.D.

Après quelques contretemps, une tranche de travaux a débuté à la Résidence du Château en novembre dernier.

Cette cure de jouvence va passer par une modernisation de l'accueil, le réaménagement de l'infirmerie et des locaux administratifs et la mise en place d'une véranda pour profiter du parc tout au long de l'année.



Au-delà de l'esthétique, ces travaux vont permettre une mise aux normes, notamment avec l'aménagement de sanitaires au niveau de l'accueil et la mise en place d'une rampe extérieure pour faciliter l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, tout ceci dans un souci d'apporter un service adapté et de qualité aux résidents ainsi qu'aux visiteurs de l'établissement.

ASSOCIATIONS

SORTIR ET SE DIVERTIR

Samedi 7/02 : Belote, FNACA, salle polyvalente

Samedi 14/02 : Assemblée générale, Automne du Puy de l'Arbre, salle des fêtes

Dimanche 15/02 : Thé dansant, Comité d'animation, salle polyvalente

Les 16, 17 et 18/02 : Stage de vannerie, Association des Paniers, salle des fêtes

Vendredi 20/02 : Don du sang, salle polyvalente

Samedi 21/02 : Repas dansant, Pétanque montsalvyenne, salle polyvalente

Dimanche 22/02 : Concours de belote, Automne du Puy de l'Arbre, salle des fêtes

Dimanche 1/03 : Repas de la Chasse, salle des fêtes

Samedi 7/03 : Soirée années 80', Comité d'animation, salle polyvalente

Dimanche 15/03 : Quine des écoles (après-midi), salle polyvalente

Dimanche 22 et 29/03 : Élections départementales, salle des fêtes

Dimanche 22/03 : Gala de judo, Judo Club de la Châtaigneraie, salle polyvalente

Samedi 4/04 : Repas dansant, F.C.J.M., salle polyvalente

Les 20, 21 et 22/04 : Stage de vannerie, Association des Paniers, salle des fêtes

Samedi 25/04 : Concert à l'Abbatiale, Amis de l'Abbatiale

Du 2 au 31/05 : Printemps des Arts, réfectoire des moines

Vendredi 8/05 : 3^e édition Course Trial par les Trois Jours du Cantal

Vendredi 15/05 : Don du sang, salle polyvalente

Samedi 16/05 : Concert Reggae Ska par Cantal Zic, salle polyvalente

Samedi 30/05 : Journée du jeu, équipe de la médiathèque, salle polyvalente

Du 3 au 30/06 : Expo et photos des Arts de la rue, Amis de l'Abbatiale, réfectoire des moines

Samedi 6/06 : Tournoi de foot U 15

Samedi 13/06 : Fête des écoles, salle polyvalente

Samedi 20/06 : Journée judo, salle polyvalente

Samedi 27/06 : Feu de la Saint Jean, Comité, salle polyvalente

TEMPS FORTS ...

Association pour le Don de Sang Bénévole du canton de Montsalvy

Il est indispensable de rappeler sans cesse nos principes éthiques : volontariat, bénévolat, anonymat et surtout non profit dans une période où ces principes sont remis en cause. En effet, un projet de loi voudrait faire considérer les produits sanguins comme des médicaments et donc en faire un enjeu commercial, ce qui mettrait en péril le service public français de la transfusion sanguine et surtout ouvrirait la porte à la marchandisation du sang.



Le don de sang doit rester un geste bénévole, « solidaire et citoyen ».

27^e Ronde de la Châtaigneraie

Un groupe de VTTistes ainsi que les collégiens de Vic-sur-Cère et Montsalvy qui ont participé au relais.



Atelier de travaux manuels

NOUVEAU

Tous les lundis de 14h à 16h30, salle du Club du 3^e Âge, Bénédicte et Chantal vous accueillent pour partager vos envies et vos idées autour de travaux de couture, broderie, tricot... Ces ateliers sont ouverts à toutes et à tous, et ne nécessitent ni cotisation ni adhésion.



Victor le magicien

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité a offert un **spectacle de magie** mardi 23 décembre, pour la plus grande joie d'un public venu nombreux. Plus de 170 enfants et adultes de tous âges ont ainsi pu apprécier les nombreux talents de ce jeune magicien, un beau cadeau pour terminer 2014.

Danse africaine

NOUVEAU

Cours de percussions et danse africaine traditionnelle guinéenne avec Aboubacar Soumah sur Montsalvy tous les jeudis soir à la salle des fêtes à 18 heures.



Cette rencontre dynamique pour ados et adultes propose de reprendre contact avec son corps au travers d'une autre culture et dans la convivialité.

Alors, si vous avez envie de vous défouler au son du djembé, de passer un bon moment en toute simplicité et dans la bonne humeur... vous êtes les bienvenu(e)s !

Contact : 06.49.69.06.71

Séance de taïso

Renforcement musculaire, assouplissement des articulations, relaxation, tous les mercredis (de 14h45 à 15h45) et les samedis (de 9h30 à 10h30) à la salle des fêtes.



L'E.F.C.V. prépare l'avenir



L'Entente Football Châtaigneraie Veinazès prend en charge la formation de tous les jeunes footballeurs de notre canton. Une vingtaine d'éducateurs se sont mis au service de cette cause pour transmettre leur passion à près de 130 enfants de 5 à 18 ans. Pour plus d'infos sur la pratique du football : <http://efcv-veinazes.footeo.com>



Sainte Barbe 2014



Membres du bureau de la F.N.A.C.A. réunis en décembre pour préparer 2015

HISTOIRE DE MONTSALVY

Bernard de Rodez est né vers 1040 dans une famille noble du Rouergue, et est entré au Monastère Saint Amans de Rodez où il rencontra Gausbert et le suivit. Il devint à sa suite le Prévôt du Monastère de Montsalvy. Il continua l'œuvre entreprise et ajouta deux novices aux dix moines existants.

Sa grande piété et ses initiatives lui valurent la confiance de l'Evêque Pons de Rodez qui dès 1087 fit des donations considérables en remerciement de tout ce qu'avait fait Gausbert. Nous pouvons citer entre autres : les églises de Saint Saturnin, de Pons, de Saint Parthem, de Bez et de Roussy ainsi que les chapelles des châteaux d'Estaing, de La Vinzelle et de Saint Saturnin. Ces donations amenèrent au monastère des revenus conséquents.

C'est sous son abbatiat qu'éclata un différend entre la Vicomté de Carlat et le nouvel abbé d'Aurillac qui contestait la donation faite par son prédécesseur Géraud de Saint Céré d'un "franc alleu"* à cette même Vicomté, qui incluait le Château de Mandulphe et le monastère de Montsalvy.

L'abbé était lassé de ne pas recevoir l'hommage qu'il pensait lui être dû par le Vicomte de Carlat. L'appel a été fait auprès du Pape Grégoire VII qui par "bref"* du 10/04/1079 accorda à l'abbaye d'Aurillac la restitution des différentes possessions. Gilbert, fils de Bérenger II de Millau qui voulait reconstruire le Château de Mandulphe contesta cette décision. En 1107, le Pape Pascal V confirma la sentence précédente. Ce n'est qu'en 1193 qu'une "bulle"* du Pape Célestin III plaça la prévôté de Montsalvy sous son autorité directe et confirma les nombreuses donations faites par Pons de Rodez.

Bernard mourut vers l'an mille. Son corps fût enterré dans l'église abbatiale où se produisirent de nombreux miracles.

Le monastère de Montsalvy était, à cette époque, administré au plan spirituel par l'Evêché de Clermont érigé en 250. Saint Austremonne, envoyé par le Pape Saint Fabien évangéliser les Arvernes, devint son premier évêque.

En 700 ans d'existence environ, le monastère a été dirigé par une quarantaine de prévôts dont seuls vingt-deux nous sont connus.

Un prévôt était Seigneur spirituel et temporel du lieu et veillait à l'observance de la vie régulière qui imposait la table commune et l'habitation à l'intérieur de la clôture, la pauvreté individuelle, la récitation chaque jour de l'office avec le chant de la grand-messe. Il portait la crosse, un anneau et revêtait au chœur le "rochet"*. Il administrait les biens de la communauté et détenait des pouvoirs civils qu'il partageait dans la ville avec deux consuls nommés par lui.

*"Franc Alleu" : donation qui n'exige pas de "rendre hommage" au donateur.

*"Bref papal" : acte administratif que l'église appelle ainsi à cause de sa brièveté. Il ne comporte que ce que le Pape accorde. Ce document est scellé par "l'Anneau du Pêcheur" qui marque l'autorité du Pape.

*"Bulle papale" : document scellé par un sceau de plomb, d'argent ou d'or selon son importance, par lequel le Pape pose un acte juridique important présentant un intérêt pour l'ensemble des fidèles.

*"Rochet" : sorte de surplis à manches étroites.